



Stratégie locale de SMAGE DES GARDONS et AB Cèze



Identifiant du(des) TRI(s)	FRD_TRI_ALES
Région(s)	Languedoc Roussillon
Département(s)	Gard

Liste des contributions des parties prenantes

Alès Agglomération	<p>Avis défavorable sur PGRI</p> <p>-périmètre du TRI non pertinent car uniquement partie amont des bassins versants, des communes fortement impactées par les inondations ne sont pas dans le TRI</p> <p>-analyse trop partielle des contraintes du territoire</p> <p>-cartographie des cours d'eau incomplète</p> <p>-problème de gouvernance du fait de la cartographie du TRI et de GEMAPI</p>
CLE du SAGE des Gardons et SMAGE des Gardons	Remarques portant exclusivement sur le volume 1 du PGRI, avis favorable avec réserves

Avis de synthèse et proposition

Avis sur les différentes remarques apportées

Concernant le périmètre du TRI : les stratégies seront mises en œuvre à l'échelle du bassin versant dans un souci de cohérence globale, les communes très impactées par les inondations feront voire font déjà l'objet d'actions de protection et/ou de prévention dans le cadre des PAPI.

Concernant les aspects connaissance et gouvernance

Les objectifs stratégiques de la SLGRI vont permettre de répondre à la plupart des questions

– GO5 développer la connaissance : la cartographie des cours d'eau et des zones inondables pour les 3 types de crues pourra être affinée

– GO4 organiser les acteurs : l'objectif est de faire émerger une gouvernance sur ce territoire en tenant compte des évolutions législatives (GEMAPI) tout en confortant la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.